



## Séjours à la carte

### L'AUDIT de la Fondation de France

La Fondation de France a eu l'intelligence, dans cette traversée du désert, de nous joindre un conseil, sorte d'audit associatif. L'étude à sa charge est financière, car si la dureté du travail est bien omniprésente, le découragement ne peut à lui seul expliquer l'échec, qui résulte de l'incalculable débit-crédit de toute entreprise humaine.

La vision qui émane de ses études est que l'œuvre doit rebondir en augmentant ses liquidités \*. Or, elle est à ce jour insolvable\*, mais son capital social est suffisant pour lui éviter le dépôt de bilan. Par contre le maintien en l'état nous laisse tout au plus une espérance de vie de deux ans. Le Coût de l'autisme a été, pour des raisons sociales, sous évalué, mais au train où vont les choses ( sous activités- sous

exploitation des structures), nous avons lieu de craindre que vous aggraviez la situation. Si je dis vous, je parle de nous autres, comme des partenaires.

Donc plus que jamais, dans l'intérêt de l'enfant, de la famille et de l'association, le concept d'Alternance est indispensable au maintien de l'œuvre.

\* - 100 KF Déficit & 200 KF de roulement



Le Castelllet - Fev 2001

#### PENSE-BETE

Des mini-colos & des micro-structures, ouvertes toute l'année pour recevoir les enfants & pour venir y faire des stages universitaires. L'idée d'un service auprès de l'autisme pour l'accompagner face au désavantage (handicap).

Une conjoncture difficile pour l'association comme pour les familles. Rédigé sous la forme d'un pense bête qui ne doit pas laisser pour compte l'engagement associatif et le refus de la soumission. Rien n'est impossible pour personne dans le partage, la solidarité n'est pas à sens unique. 25 ans que dure une idée pour recevoir l'écoute des enfants, c'est devoir toujours recommencer.

Sommaire :

En Bref:

Séjours à la carte, tarifs à la carte

Délais pour les chèques emploi-services: trois semaines.

Nous vous suivons, ne nous demandez pas le programme.

Enfants atypiques, séjours atypiques.

EUA: un besoin pour l'étudiant, une réponse aux familles..

## LES CONDITIONS INCONTOURNABLES

J'interviendrais ne fait pas des séjours

Elle coordonne le potentiel jeunesse des étudiants avec la demande des parents, elle assure ensuite la formation de ces jeunes et la gestion des équipements, l'intendance.

# Si vous ne donnez pas vos prévisions, nous ne pourrons rien faire pour vous.

La réduction des tarifs, la réduction des frais de gestion impliquent une série de mesures.

# Le RIB y compris lorsque le financement est fait de façon globale. (Frais médicaux...)

# le chèque emploi service qui réduit les charges de gestion et procure l'exonération des charges patronales, montant déductible de l'impôt - (à votre convenance le solde peut se faire en deux chèques emploi-service - enfants ASE).

# Délais pour avoir un chéquier de votre banque, comptez trois semaines.

Que faire des familles qui inscrivent les enfants sans suivre les règles de l'alternance, certaines ne peuvent pas faire autrement, mais pendant ce temps les structures coûtent, il n'est pas possible de faire supporter ces charges aux autres familles, elles payeront plus

## LA JEUNESSE AVANT TOUT

Mais, bon dieu, bien sûr ! qui à fait J'Is, la jeunesse, qui sauvera J'Is, la jeunesse...

Pourquoi tant d'années de réflexion, de masturbation sur les aspirations d'un tel ou d'un tel. Comment avons-nous pu douter que la totalité des animateurs dirons-nous des tierces personnes est faite d'étudiants, qui ont des besoins d'étudiants. Certes dans les courants d'origine (70) , il y avait la vie communautaire, l'anti-psychiatrie, la non directivité. A ce jour, il est vrai que l'éducation ne doit pas exister, la sexualité des enfants non plus- que nous sommes là pour l'instruction des

anges et que tout ce qui a trait à la violence se prévaut de maltraitance, de pédophilie... Soit que les extrêmes sont utilisés pour se prémunir et que le monde des Tabous est indissociable d'un monde prude qui se veut avant tout un monde sécuritaire.

L'étudiant est peut-être le seul, par ce que son métier demain l'autorise, à

23 & 24 Juin rencontre avec les familles à Pruniers lors du stage 24/30 Juin- 50h



pouvoir faire tomber les tabous et vivre au réel.

EUA a été créée pour eux et remplace dans nos statuts le CAPP-RL qui ne pouvait que nous faire des tours.

J'Is devient un hôtelier qui a pour but de regrouper des étudiants, rencontrer le monde de l'autisme et la psychose infantile.

J'Is est un outil pour recevoir et donner. J'Is est un outil

pour recevoir et pour donner. Les derniers statuts ont également introduit la présence des établissements de soins, souhaitant voir à l'avenir l'Université mieux représenté.

## L'ATTENTE DES LENDEMAINS

L'écueil du fonctionnement provient de l'importance des charges fixes et des charges administratives. Si sur le premier point nous ne pouvons qu'insister sur le principe de l'Alternance et attendre la reprise, sur le second point nous sommes intervenus durement licenciement total des personnels permanents, . Certes, nous ne pourrons pas indéfiniment rester sans comptable, ce d'autant qu'il faudra bien accroître l'activité; mais du seuil zéro ou nous sommes-travail administratif 100% bénévole- à un seuil de reprise, des concessions s'imposent à nous tous.

Visiblement, c'est ce que France Télécom n'a pas compris, ni certaines familles. Si nous nous en tenons à cette ré-

Les enfants sont impossibles, les familles pénibles, les séjours crevants, de surcroit ruineux...

union avec le bureau directeur de l'APAJH: Les enfants sont impossibles, les familles pénibles, les séjours crevants, de surcroit ruineux. Donc les enfants sujets à des troubles du comportement sont exclus de leur service-vacances, qui par ailleurs est en volume identique à celui de J'Is.

Sachant que Mme le Ministre M.C Buffet s'appuie sur l'APAJH pour détourner nos questions vitales, ne nous étonnons pas de l'amour que nous lui portons.

Pessimiste, bien non ! Lorsqu'une famille, nous annonce obtenir la 3° Ctg

pour les vacances, qu'une autre nous dit avoir fait un pétard à la caisse des écoles et obtient plus que d'autres, sans raison, elles le doivent à leurs coups de gueule. Si nous réagissons tous à notre niveau par l'intransigeance peut-être que ceux qui poussent les enfants à l'eau ne seront pas des victimes de la communication assistée. Qui tenait la main de cette mère ?... Nous avons le sentiment à J'Is que l'intransigeance va à J'Is au lieu d'aller ailleurs. Les séjours sont chers, d'autres disent ruineux ,mais il n'y a aucune honte à en faire valoir le prix. Si c'est ce que nous voulions.

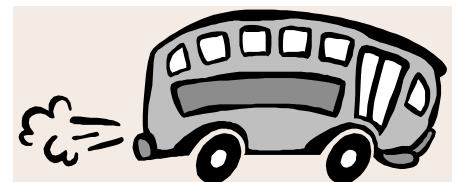
## L'ETE de tous les dangers

Les éclaireurs de France, visiblement dans les papiers du Ministre, nous annoncent la couleur, après pour nous l'été avant-coureur de 1999, l'été 2000 massacre du monde des solidarités, l'été 2001 s'annonce prometteur. Sauf qu'à regarder de près les motifs de fermeture de l'été 2000, nous nous rendons compte que les griefs retenus lors de ces fermetures ont été d'avoir déclaré par défaut des structures qui n'étaient pas celles concernées. En juin 2000 le Ministre estimait que les ef-

fectifs de moins de 12 mineurs n'étaient plus dans l'obligation de déclaration.? ...

Ces centres ont été fermés à tort, à raison d'être atypiques, sans nom, assimilés à des structures dont ils n'avaient pas à répondre.

Donc directive nationale de l'UNAHL pour 2001, pour vivre heureux vivons cachés. Vive la colo de mon curé, celle dont on parle et dont on ne sait si elle existe ou a seulement existé.



Vive la colo de mon curé, celle dont on parle et dont on ne sait si elle existe ou a seulement existé.

Impôts: pour 2000 déductibles Nb/j x 206 F

## LE CHEQUE - SERVICE Incontournable démarche

Depuis sa mise en place le chèque service réserve des surprises aux utilisateurs novices, les erreurs à éviter:

- Attendre de voir sa banque pour faire une demande de chéquier.

- Ne pas joindre au carton l'attestation que l'enfant est handicapé, lors du premier envoi.

- Oublier de mettre le chèque ou le carton dans la pochette de liaison.

- Confondre le montant du chèque indiqué sur l'ordre de départ avec le coût tierce-personne, indiqué sur la facture incluant les charges à

régler ultérieurement.

- Se perdre en conjoncture juridique entre « domicile » et séjour hors du domicile. Le domicile pour un mineur est celui que les parents assignent à l'enfant (extension aux incapacités pour les majeurs).

- Calcul sur le carton, nbs d'heures - congés payés.



Oublier de mettre le chèque ou le carton dans la pochette de liaison

Dans notre approche nous ajustons les tarifs C.V.L avec le régime général.

La tierce personne est indemnisée sur la base 2 h/assistance, 2 h/ présence.

Soit 3 h 20' par jour à Multiplier par le

(nbs de jours x Taux horaire) + 1/10° congés payés.

- Les erreurs depuis le début résident dans l'approche de calcul qu'il faut prendre en fraction d'heure et non en minutes, de plus il faut arrondir « heure commencée, heure faite ». C'est pourquoi nous vous demandons de nous laisser remplir le carton. (~ 161 Frs/J).

- ne pas mettre les dates du séjour, mensualisez la prestation, indiquez sur base forfaitaire.

## LES OUBLIS TROP FREQUENTS

# Utiliser la vignette médicament apposée sur la valise.

# Mettre le traitement dans la trousse de toilette ou dans une trousse.

# Faire à l'arrivée un bristol avec le traitement, l'inclure dans la trousse et le modifier si nécessaire.

# La photocopie couleur de la carte d'invalidité jointe à la pochette de correspondance, ainsi que la dernière ordonnance.

# Le marquage du linge avec du ruban brodé, souliers, sac, appareil jetable, ...etc. avec un feutre indélébile.

# Penser aux manipulations, valise prohibée, sac avec la totale (ASE) cachez, après ski en juillet ?.....

# Casse -croûte pour les longs trajets, le sud, 5 heures de train.

# Ne pas mettre de serviette de toilette, mettre un maillot de bain.

# Retourner le carnet de bord à l'établissement de soins après séjours.

# Ne pas donner d'argent de poche  
# (Parents) En gare, ne pas monter dans les voitures du train.

# Arrivez à l'heure du rendez-vous

Pour les animateurs:

# Une montre.

# Un réveil.

# Un maillot de bain.

# Un cahier, un crayon, des CD, ou cassettes avec des musiques sympas.

# De bons souliers, un Kay- Way

# une lampe de poche.

# Toute dépense n'est remboursée que sur justificatif, réclamez. Merci

Retourner le carnet de bord à l'établissement de soins après séjours.

## QUE FAIRE POUR PRENDRE PART AUX ACTIVITES

Prendre en compte que la connaissance que nous pouvons avoir de l'enfant est déterminante du reste.

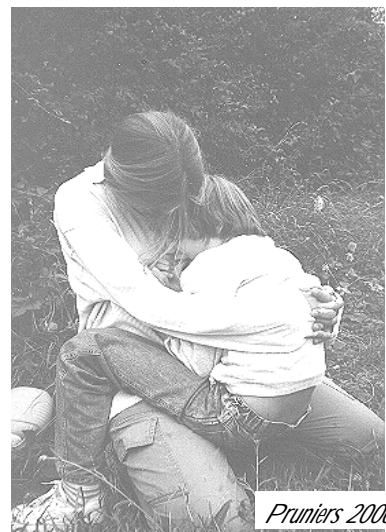
Ne pas tomber dans les travers consommateurs du dépliant tour-opérateur ou programme. Si vous vous adressez à un artisan et non pas à une chaîne de produit, c'est que les produits sont inadaptés à votre demande, pour cela vous vous adressez à un artisan qui va faire du sur-mesure.

Dès que l'entretien a eu lieu, dès que le dossier est retourné et vos dates posées, le reste peut suivre.

Vous avez un délai de rétraction de 15 jours avant le départ pour annuler l'opération, ne vous sentez pas engagés.

Planifiez vos séjours sur l'année, vous permettez ainsi une meilleure adaptation de l'enfant, et la création de projets nouveaux, vous êtes acteurs d'un système rétroactif, non consommateurs.

Si vous avez des doutes, des inquiétudes avant le départ, vous ne devez pas envoyer votre enfant, car le mécanisme avant séjour -séjour -après séjour est remis en cause, vous n'êtes pas prêt.



Pruniers 2000...

# MURMURES

J'Interviendrais  
41, rue Buffon  
75005 Paris

Téléphone : 01 43 31 69 30  
Télécopie : 01 43 31 56 60

Ni client,  
ni patient.

## Tarifs 2001

L'enfant réclame l'accompagnement constant d'une tierce-personne	Taux 80% - AES 2e catégorie	F.A.I. recherché	570 f./j.	600	650 *
L'enfant est sur un projet mini-colo ou sous-mini	Taux 80% - AES 2e catégorie	F.A.I. recherché	300 f./j.		
L'enfant prend part à une activité scolaire normale	Pas d'AES	F.A.I. recherché	520 f./j.	550	600
Alternant Familles-ASE/ non Alternants			250 f./j.		
Pour les familles isolées (non fonctionnaires, pas de CE...)		F.A.I. recherché	500 f./j.	500	550
Les aides de la Fondation d'Entreprise France Telecom interviennent à la demande directe des familles qui en feront la demande à l'AVA 6, place d'Alleray 75015			200 f./j.		

(\* Ados à voir)

### Modalités de règlement familles

- 1 : à l'inscription prélèvement après réception de l'accusé réception de J'Is.
- 2 au retour de l'enfant - 2 prélèvement + (frais médicaux inclus) Eté 2001 - 3 prélèvements + Caution

### Modalités de règlement ASE

Le règlement s'effectue une fois le séjour terminé. Facturation au nombre exact de jours (pas de n-1 en raison du coût des cessions de créance). Etablissement impératif de la prise en charge le plus tôt possible.

- Recherche d'aides financières : recommandations aux familles
- les coûts tierces-personnes sont déductibles des impôts,
- le F.A.I. est rendu obligatoire pour les familles isolées, la demande est lancée par J'Is auprès de la mairie, à vous de suivre l'évolution de cette demande,
- la facture pro-forma est votre justificatif de frais de séjour pour vos recherches d'aides, elle est à envoyer à la CDES pour l'extension de vos droits à l'AES 2° catégorie (l'AES 2° ctg ne rentre pas dans le F.A.I.), voire temporairement la 3° ctg,
- les bons CAF peuvent être majorés, les droits sont étendus pour les handicapés, cette aide ne rentre pas dans le F.A.I.,
- l'assistante sociale qui suit votre dossier peut, si nécessaire, constituer un dossier d'aide financière auprès de la commission partenaires financeurs (ASE, CAF, CPAM, etc.),
- vous avez un comité d'entreprise, vous cotisez à une mutuelle, n'oubliez pas de les solliciter,
- les agents de l'état, fonctionnaires et assimilés sont aidés de 110 francs par jour : faire valoir la circulaire FP/4-1811/213-29 auprès de votre employeur (l'aide entre dans le F.A.I.).

RETROUVER NOUS SUR LE WEB  
Perso.Infonie/ghi01/

Programme spécial  
Ados/adultes du 4/08 au  
19/08-Pruniers+Verdon



Du 28 Avril au 8 Mai,  
les ponts de Mai au Castellet

AIDES	CDES	Conseil général	Mairie	CAF	Fonctionnaires & assimilés	Mutuelle & Caisse retraite	CE & ANCV	Secours exceptionnels, CPAM	Participation ASE	Secours populaire & autres aides
Non Incluse F.A.I.	AES 2°ctg			Bons CAF					Variable	
Incluse F.A.I.	AES 3°ctg - 2°ctg	Variable	Variable		110 f./j.	Variable	Faire connaître le montant pris en charge	Variable		Variable

Des places libres pour Pâques.  
Utiliser toujours l'écrit pour vos informations séjours, merci.

